

Utilisation du portail famille

Le portail famille est accessible 24h/24h et 7j/7j.

Navigateur

L'utilisation du portail famille a été validée pour les navigateurs :

- Internet Explorer version 7 et supérieure
- Mozilla Firefox version 3.5 et supérieure

Description des fonctionnalités de base disponibles

Accès aux informations personnelles

Grâce au portail, une famille peut directement consulter ou effectuer les modifications correspondant à ses informations personnelles ou à celles de ses enfants.



Informations concernant le responsable



Informations concernant le conjoint



Informations concernant les données fiscales



Informations concernant la C.A.F.



Coordonnées bancaires



Autorisations données aux personnes venant chercher un enfant



Données complémentaires concernant l'enfant



Données sanitaires concernant l'enfant



Insertion de la photo d'un enfant

Facturation - consultation et édition

Grâce au portail, une famille peut consulter, archiver ou éditer sa facture. Cette facture est toujours une facture incluant le solde antérieur éventuellement restant à devoir par la famille.

Editions

Plusieurs éditions sont à la disposition des familles au travers du portail :



Accès à l'impression ou à l'archivage de la facture correspondante

Fiche Enfant

Accès à l'impression ou l'archivage de la fiche enfant simple ou Complète



Fiche Préinscription

Accès à la fiche de pré-inscription d'une nouvelle famille

Autres



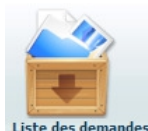
Accès au changement de mot de passe de la famille. Le mot de passe est composé de lettres et de chiffres de 20 caractères maximum.



Accès à la boîte de réception de message



Contacter la collectivité par message



Consultations de l'état des demandes réalisées par une famille

Inscription d'un enfant et déclaration d'une absence

La possibilité est donnée aux familles fréquentant les structures :

- d'inscrire leurs enfants aux services proposés par la collectivité sur une période donnée.
- de signaler l'absence d'un de ses enfants.

Facturation - paiement en ligne

Les familles ont la possibilité de régler la totalité de leur facture par carte bancaire directement à partir de leur écran d'accueil ou depuis l'espace Relevé de compte.

Il suffit de cliquer sur l'image



pour accéder au paiement en ligne.



Accueil



Relevé de compte